

Image not found or type unknown



Se procurer mon procès verbal

Par **de rooster**, le **06/05/2008 à 19:42**

jugé et condamné en 1989 pour vol, puis-je me procurer ou acheter mes declarations (les minutes) mes depositions où je reconnait les faits ainsi que celles des autres membres qui ont participés a cette affaire. c'est tres important pour moi. merci part avance de votre reponse

Par **jeetendra**, le **06/05/2008 à 23:15**

bonsoir, ce que vous voulez acheter ou acquerir est carrement illegal, vous ne l'obtiendrez jamais, en plus un dossier penal, cordialement